Cour du collège

Réseau des collèges

En Meuse, chaque commune est rattachée à un collège public. L'organisation des collèges de rattachement du réseau des collèges publics est une compétence du Conseil départemental. Les transports scolaires, gérés par la Région Grand Est, sont alors organisés sur cette base.

Publié le 29 août 2023

La sectorisation des collèges

La sectorisation est établie par
arrêté départemental
à compter de l'année scolaire 2021/2022, et pour trois années scolaires consécutives.

22 collèges publics, dont 2 mixtescollège/lycée.

CONTACT

SERVICE COLLÈGES

0329457755
ITINÉRAIRE

Hôtel du Département
Place Pierre-François
Gossin
BP 50514
55012 BAR LE DUC

LE DÉPARTEMENT meuse

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55